

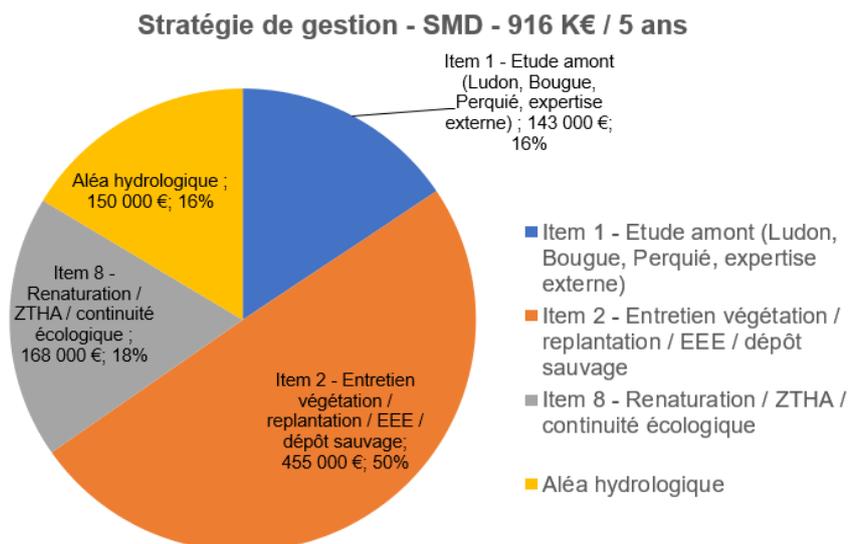
STRATEGIE D'INTERVENTION DU SYNDICAT DU MIDOU ET DE LA DOUZE

La stratégie du SMD a été définie à partir d'éléments de diagnostic et d'objectifs de gestion en matière de gestion des milieux aquatiques concertés avec les élus du territoire. Cette stratégie d'intervention a permis d'élaborer un plan pluriannuel de gestion en adéquation avec les besoins d'intervention et les moyens financiers des établissements de coopération intercommunale à fiscalité propre membres du Syndicat.

Ainsi les élus, au regard des événements climatiques récents subis sur le territoire de gestion du SMD, ont opté pour un provisionnement annuel pour pouvoir répondre, en plus des actions programmées, aux besoins éventuels d'interventions d'urgence en cas d'aléa climatique.

Diagnostic		Objectif de gestion	Stratégie SMD
1-Ripisylve et embâcles	Têtes de bassin versant	Préservation / amélioration	=> Non-intervention : Eviter de perturber le milieu (Information et conseil) =>Absence de ripisylve => Replantation
	Ripisylve	Maintenir un boisement en bon état (cours d'eau ouvert, boisements continus, adaptés et diversifiés)	=>Travaux sur 10 ans ; entretien et restauration sectorisés sur le linéaire principal de cours d'eau Intervention non-systématique ailleurs
	Plantes invasives	Maintenir une section d'écoulement fonctionnelle / préserver les habitats aquatiques	=>Plantes invasives - hors Negundo => suppression et replantation d'espèces adaptées
	Embâcles		=> Retrait des embâcles pouvant générer un risque d'inondation (proximité ouvrage, bâti, voirie, ...) => Maintien des embâcles d' intérêt environnemental et stabilisant la morphologie
2-Ruissellement et érosion des sols	Apport de MES	Ralentir le ruissellement	=> Synergie « monde agricole et sylvicole » : Information et conseil (ruissellement, débit de pointe, érosion...)
	Dégradation qualité chimique Augmentation des débits	Améliorer la qualité des eaux	=> Synergie « EPCI » : Information et conseil (eau pluviale, imperméabilisation, pollution, zone humide...) => Expertise externe au besoin (agronomie / hydraulique...) =>En secteur aléa érosion des sols : ralentissement du ruissellement, zone tampon, bande végétalisée, replantation haies, jachère...

3-Continuité	Ponts / barrages / clapets / vannes...	Restaurer la continuité des cours d'eau Restauration du milieu	=> Sensibiliser et faire émerger les propriétaires d'ouvrages volontaires (opération coordonnée et à l'opportunité de restauration des continuités) => Accompagnement technique et administratif des propriétaires volontaires => Synergie fédération de pêche 40 => Restauration du milieu, replantations, reconnexion annexes, suivi
4-Zones humides et annexes fluviales	Maintenir la connexion avec le réseau hydrographique	Reconnexion de bras morts en voie de comblement Renaturation de sites anthropiques à l'opportunité	=> Sensibilisation des propriétaires riverains de zones humides / inondables => Synergie "aquaculture" : Information et conseil => Synergie "monde agricole et sylvicole" : Information et conseil => Travaux de réouverture de bras secondaires
5-Renaturation du milieu	Continuité de la trame verte	Restaurer la continuité de la trame verte	=> Remplacement des protections non fonctionnelles par restauration de berge en techniques environnementales de génie végétal : renaturation, retalutage localisé, replantation, suppression d'espèces envahissantes... => Suppression des petits dépôts sauvages (hors ancienne décharge domestique) en lien avec le réseau hydrographique



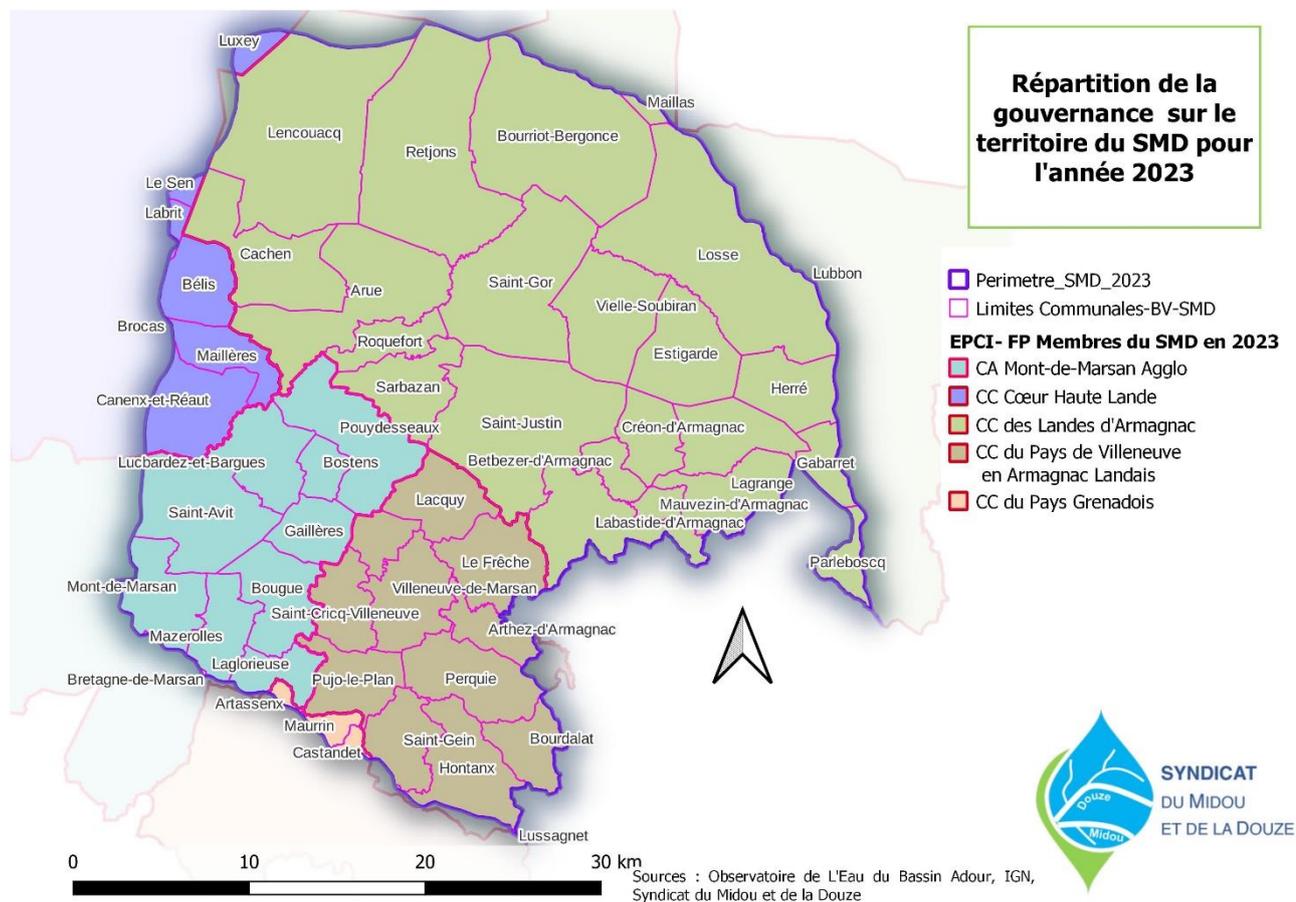
Malgré la contrainte de son dimensionnement financier, ce premier programme de gestion, prévoit de mettre en œuvre des actions visant des savoir-faire variés et développant des synergies avec différents acteurs du territoire notamment :

- **La lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols** (aménagement des bassins versants du ruisseau de Pitoc et du ruisseau du Frêche, en synergie avec les exploitants agricoles) ;
- **La restauration de la continuité latérale** (reméandrage du ruisseau le Launet à Vielle-Soubiran, opération coordonnée avec le groupement des aquaculteurs landais prenant en charge la remise en état de l'ancien site de la pisciculture et l'effacement du seuil de sa prise d'eau) ;
- **La reconnexion de zones humides et de d'annexes hydrauliques** (reconnexion de deux bras morts du Midou en synergie avec des acteurs forestiers) ;
- **La renaturation du Milieu** (Opérations de renaturation de berges et /ou de traitement de foyers naissants d'espèces exotiques envahissantes l'Estampon à Roquefort, le ruisseau de Lusson à Villeneuve-de-Marsan, le ruisseau des Arbouts à Saint-Gein et le ruisseau du Ludon à Hontanx en synergie avec les communes et les collectivités locales propriétaires riveraines des berges concernées) ;
- **La gestion de la végétation des berges et du lit mineur des cours d'eau** (en moyenne 35 km par an de linéaire des cours d'eau principaux visés par des travaux au droit des enjeux, pour améliorer la stabilité des berges, et/ou la fonctionnalité de la ripisylve, en synergie avec les propriétaires riverains, 1 km linéaire de replantation par an en synergie avec les différents acteurs des têtes de bassin versant).

Ce premier PPG prévoit également des études pour la mise en œuvre ultérieure d'opérations plus complexes telle que la renaturation du ruisseau du Ludon.



Évolution du périmètre du SMD à l'horizon 2023



Rédaction : Vincent LARSEN, technicien rivière au syndicat du Midou et de la Douze